



Recherche universitaire: quel avenir, quels moyens?

Le Centre Jean Gol veut tourner la page d'un fonctionnement «affligeant».

Quel avenir pour les finances et la recherche universitaire? C'est la question que se pose le Centre Jean Gol, après s'être arrêté déjà à une dizaine de dossiers d'actualité: les économies wallonne et bruxelloise, la querelle du latin, Raymond Aron, l'interculturalité, la production électrique et le dossier nucléaire en particulier, les mandats communal et provincial, la directive européenne sur les services, et la délinquance sexuelle. Originalité des «Cahiers du Centre Jean Gol»: ils n'ouvrent pas spontanément sur des propositions politiques, mais ils déblaient le terrain pour des prises de position qui n'interviendront qu'ensuite.

Sur la recherche universitaire, le débat s'était ouvert sous les auspices du Centre Jean Gol à l'Université de Liège, le 28 septembre 2006, avec des interventions abondamment documentées et chiffrées de Robert Deschamps (FUNDLP) sur le financement de l'enseignement supérieur en Communauté française, de Jean-Paul Lambert (recteur des Facultés Saint-Louis) sur des perspectives raisonnables d'aide aux universités, et de Didier Reynders sur les mesures fiscales récentes adoptées en faveur des milieux de recherche.

L'université est en crise, notait d'emblée Hervé Hasquin, adminis-



Photo Belga

L'abandon du versement du précompte professionnel pour les chercheurs, c'est une piste. Les unifs proposent de l'adopter pour les académiques.

trateur délégué du Centre: crise des effectifs, du financement, des programmes, de l'indépendance et de la pensée. Il relevait surtout la dégradation de l'allocation par étudiant et parallèlement la croissance des autres sources de financement. Le professeur Claude Truffin, dans un ouvrage posthume auquel les «Cahiers» font aussi un large écho, avait étudié la question en relevant que la recherche en Belgique, à travers les réformes de l'État, ne fut jamais compétence homogène mais qu'elle fut assumée dans sa version fondamentale par des communautés largement désargentées et dans ses versions appliquées par le fédé-

ral, les Régions ou le... privé. Avec les variantes qui en découlent entre le nord et le sud du pays, en matière de financement, d'organisation et d'équilibres. Caractéristiques «affligeantes» à la clé: dispersion des moyens et des acteurs notamment qui corsète l'université dans ses obligations intangibles avec des moyens en permanence limités: «elle n'est plus financée par des projets académiques à long terme mais selon des objectifs sociaux ou politiques à court terme», regrettait Claude Truffin.

Face aux objectifs de Barcelone, le recteur Lambert appelle à étendre au personnel académique la dis-

pense de versement de précompte professionnel réservée au seul personnel scientifique, un remboursement (éventuellement partiel) aux universités des TVA perçues sur les achats de documentation scientifique et sur les bâtiments voués à la recherche. Il interpelle surtout le ministre des Finances sur l'avenir des «pôles d'attraction interuniversitaires» «fleur de notre recherche fondamentale» et pourtant menacés, à l'époque.

Le ministre des Finances, Didier Reynders, l'a rapidement rassuré comme il a promis d'examiner pour 2008 les possibilités de réduction TVA évoquées.

Pour le reste, le ministre a chiffré: 31 millions la dispense de versement de précompte professionnel pour les chercheurs. Il a aussi admis qu'il y a moyen de faire plus pour les académiques, mais il en a appelé à un effort parallèle des Communautés compétentes à ce sujet «Les mesures fiscales et parafiscales de 2007 se chiffrent à quelque 200 millions d'euros, 40% du budget de la politique scientifique», a résumé Didier Reynders.

Enfin, exemple à l'appui, le délégué de la Communauté auprès des universités fait observer que, si le dernier refinancement n'a pas intégré la recherche, le fédéral a pu, néanmoins, rencontrer le problème. ◇

Gérard Guillaume